

La Sécurité Sociale étudiante expliquée aux étudiants !

Publié le 13/09/2016

https://www.mutuelle-land.com/actualite-sante/la-securite-sociale-etudiante-expliquee-aux-etudiants_128217.html

La Sécurité Sociale étudiante n'est pas toujours facile à comprendre, surtout pour les jeunes étudiants qui débarquent dans les études supérieures. C'est pourquoi, l'Espace Santé Étudiants de l'université de Bordeaux et i?Share ont réalisé des vidéos explicatives « Sécupliqué ».

La Sécurité Sociale étudiante incomprise

Selon une étude de i-Share qui a sollicité plus de 12 000 étudiants, 14 % ne savent pas s'ils sont affiliés à la Sécu étudiante, alors que celle-ci est obligatoire. Cette méconnaissance a de lourdes conséquences puisqu'elle serait à l'origine d'un important renoncement aux soins :

- plus d'un étudiant sur trois déclare avoir déjà renoncé à consulter un médecin malgré la nécessité d'une consultation
- 16% ont déjà renoncé à acheter des lunettes
- plus de la moitié des étudiants n'ont pas consulté de dentiste au cours des 12 derniers mois
- plus de la moitié des étudiants n'ont pas consulté de gynécologue au cours des 12 derniers mois

4 vidéos explicatives sur la Sécu étudiante

Un constat alarmant qui a eu pour conséquence la création de 4 courtes vidéos explicatives à l'aide de spécialistes de la santé publique, de professionnels de terrain et d'étudiants.

Voici les vidéos :

- La Sécurité Sociale étudiante : comment ça marche ?
- Consultation et hospitalisation : qui paie quoi ?
- Mes frais de santé à la pharmacie
- Les yeux et les dents : est-ce pris en charge totalement ?

Rédigé par [Stéphanie Robert](#)